

CaP Finistère

8 mars
Journée internationale des
droits des femmes

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 992
VENDREDI 1^{ER} MARS 2013

Dispensé de timbrage BREST CTC

PCP : le combat continue

L'avenir de la pêche est sombre. Le vote du rapport sur la politique commune des pêches (PCP), sans les voix des eurodéputés socialistes français, peut faire craindre une période difficile pour la pêche bretonne.

pourtant, aucun calendrier n'est prévu dans le texte qui nous est soumis.

« La seconde erreur qui nous est interdite », a poursuivi Isabelle Thomas, « est de mettre en péril nos capacités de production alimentaire ». À l'instar de pans entiers de notre industrie abandonnée, l'Europe doit protéger son activité de pêche.

Cependant, tout n'est pas encore figé et les élus socialistes, à Strasbourg et en Bretagne, entendent bien porter la voix des pêcheurs.

C'est ainsi qu'Isabelle Thomas, députée européenne de Saint-Malo, est intervenue à l'issue de ce vote pour expliquer l'enjeu de la PCP pour la pêche bretonne.

« Si l'on veut un avenir pour la pêche européenne et si l'on souhaite qu'elle contribue à notre autonomie alimentaire, nous devons éviter deux erreurs.

La première serait de minimiser l'impact dévastateur de la surpêche », indique-t-elle. « Pour éviter qu'une trop forte pression sur la ressource mette en péril la reconstitution des stocks, le texte propose le RMD (rendement maximal durable) et j'y souscris pleinement. » Pourquoi, cependant, ne pas s'en tenir au RMD et céder à la surenchère avec la formulation « au-delà du RMD » ? C'est un choix idéologique, en contradiction avec la logique scientifique du RMD, sur la base duquel doivent être calculés les quotas.

« Il est bien dommage que nous n'ayons pas fait preuve d'autant d'audace avec les données scientifiques. » L'Europe ne dispose pas, à ce jour, de la moitié des données sur ces stocks halieutiques. Et

Or, le débarquement obligatoire des rejets risque de détruire les entreprises de pêche les plus fragiles, particulièrement les pêcheries multispécifiques et leurs emplois. Outre que cette mesure ne ressuscitera pas les poissons – car un poisson mort reste un poisson mort, même débarqué – il y avait des choix plus efficaces contre les rejets, notamment l'exigence de sélectivité, la modernisation des navires et les plans de gestion.



Isabelle Thomas défend la pêche bretonne

« Le texte a connu des améliorations », reconnaît l'eurodéputée bretonne : « je pense à la suppression des concessions de pêche transférables et à son corollaire, le marché des droits de pêche. Mais il reste encore du travail, si nous ne voulons pas, dans quelques années, nous lamenter sur le fait que l'Union européenne importe 90 % de sa consommation de produits de la mer. »

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 28/02/2013



Dossier de la semaine

Paysans à cran



Vie de la Fédération

Comprendre les enjeux européens



Interview

Break the chain

Avec Ginny Hekinian



Racolage !

En « racolant » les lecteurs avec les « bonnes feuilles » du livre de Marcela Iacub, *Le Nouvel Observateur* a perdu toute crédibilité.

C'est le même hebdomadaire qui, il y a quelques semaines, titrait sous la photo du gouvernement : « Sont-ils tous nuls ? ». La réponse est bien sûr non, même s'il peut arriver, même aux ministres, de commettre des erreurs. Mais ce que vient de faire le *Nouvel Obs* n'est pas une erreur : c'est une faute. Comment faire confiance à un hebdomadaire qui se permet de juger, de donner son avis, de décerner les brevets de respectabilité mais qui n'hésite pas à flatter les instincts les plus vils pour gagner quelques lecteurs ?

Inacceptable !



L'agriculture finistérienne traverse une très grave crise qui demande une mobilisation générale, de la part des élus et des citoyens, pour défendre une profession qui a grandement contribué au développement du Département. Et c'est précisément à ce moment qu'une poignée d'irresponsables bloque, détruit et saccage. Cela faisait une bonne dizaine d'années que notre département n'avait pas connu ce genre de débordements. Mais en quelques jours, la ligne jaune a été franchie deux fois.

D'abord à Quimper. Le droit de manifester existe et doit être défendu. Mais il n'est pas nécessaire de casser le mobilier urbain, de scier des arbres. Pierre Maille pour le Conseil général, et Bernard Poignant, pour la ville de Quimper, ont eu totalement raison de porter plainte.

La deuxième ligne jaune a été franchie le 23 février, lorsque des individus s'en sont pris à la résidence de Chantal Guittet. C'est la première fois que le domicile d'une élue est pris pour cible.

La députée de la 5^e circonscription a pu, dès que les dégradations ont été connues, compter sur le soutien de Yohann Nédélec, maire de Relecq-Kerhuon, et de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste qui a publié un communiqué condamnant « avec la plus grande fermeté les actions menées cette nuit contre des grandes surfaces, des permanences parlementaires ou contre les résidences de la députée Chantal Guittet ou du ministre Stéphane Le Foll ».

Les parlementaires socialistes du Finistère ont aussi apporté leur soutien à leur collègue. « Nous ne connaissons malheureusement pour le moment ni leur identité, ni les motivations qu'ils pensaient servir en agissant ainsi. Dans tous les cas, de tels comportements par leur lâcheté et par leur brutalité sont nuisibles et inqualifiables.

Par essence, les élus sont à l'écoute des préoccupations de leurs électeurs et attentifs aux crises que traversent les divers secteurs de notre Département. Avec leurs moyens et toute leur énergie, ils agissent au quotidien pour que des réponses durables soient apportées. S'en prendre ainsi à leur intimité ne peut appeler qu'une condamnation totale ».

Paysans à cran

L'agriculture finistérienne est en crise et les agriculteurs sont en colère.

Le 18 février, à l'invitation de la FDSEA et des Jeunes agriculteurs du Finistère, s'est tenue à Saint-Ségal une réunion à laquelle participaient les élus de gauche, Maryvonne Blondin, Richard Ferrand, François Marc et Jean-Luc Bleunven.



Les élus socialistes à Saint-Ségal

Cette rencontre intervenait quelques heures après les manifestations qui ont bloqué l'accès à Quimper. Pendant plusieurs heures, plusieurs dizaines d'agriculteurs ont bloqué des ronds-points mais ont aussi gravement détérioré du mobilier urbain. A tel point que le maire de Quimper, Bernard Poignant, et le président du Conseil général, Pierre Maille ont décidé de porter plainte. Ces débordements ne sont pas acceptables. Qu'ils interviennent quelques jours après les élections à la chambre d'agriculture doit faire réfléchir le syndicat majoritaire (voir encadré).

« Cette rencontre a été l'occasion de prendre connaissance de l'état d'angoisse vécu dans la profession, que ce soit dans les productions de volailles et de porcs ou dans l'activité laitière en raison de prix très peu rémunérateurs », souligne François Marc.

« Il va de soi que ces inquiétudes doivent être relayées par les parlementaires afin notamment que des dispositions puissent être prises pour que la grande distribution adopte des positions plus acceptables en matière de prix », précise le sénateur.

« J'ai vu à Saint-Ségal beaucoup d'angoisse, en particulier chez les plus jeunes », confirme Maryvonne Blondin. Au cours de cette rencontre les

représentants des différentes filières ont exposé les difficultés qu'ils rencontrent. Le représentant des producteurs de lait exigea pour sa part une meilleure répartition de la rémunération de la filière puisqu'à l'heure actuelle le lait est vendu à perte, provoquant l'assèchement des trésoreries et la défaillance des jeunes qui ont récemment investi et ne vivent plus de leur travail.

Sur la volaille, la décision des industriels de faire porter par les éleveurs une partie de la baisse des aides européennes à l'exportation, plonge ces derniers dans des difficultés comparables.

Sur le porc, là encore, la baisse des prix de la production et la prochaine disparition d'abattoirs, qui emploient des centaines d'ouvriers, déstabilisent toute la filière et provoquent de profondes angoisses.

« À côté de ces exposés liminaires, de brèves interventions, émouvantes parfois et toujours empreintes de colère ou de désarroi, illustraient par des situations individuelles un mal-être collectif et la peur de voir s'affaiblir les métiers agricoles... jusqu'à une mort prochaine pour les plus pessimistes », souligne Richard Ferrand.

La grande distribution porte toujours, quelle que soit la filière, une grande part de responsabilité dans les difficultés que connaissent les producteurs.



Environ 300 agriculteurs, le 18 février

Dans ce climat très tendu où l'urgence des situations renvoie à de lourdes complexités, locales, nationales mais aussi européennes les élus ont indiqué de quelle manière ils pourront faire avancer les dossiers et informer le gouvernement, à l'image des sénateurs socialistes du Finistère qui se sont faits les porte-parole des agriculteurs présents à Saint-Ségal, auprès du ministre Stéphane Le Foll. 🇫🇷

Comprendre les enjeux européens

Les city groups de Brest et de Cornouaille ont repris leurs activités en ce début d'année, avec toujours le même objectif : permettre aux adhérents du Parti Socialiste de se familiariser avec les dossiers européens.

Une tâche d'autant plus importante que les élections européennes doivent intervenir l'année prochaine. Et qu'une fois de plus les populistes profiteront de la complexité des institutions européennes pour attaquer l'idée même d'union européenne.

Le 14 février, à Quimper, les membres du city group de Cornouaille ont d'ailleurs débattu de la proposition de référendum anglais. Pour eux, la conclusion est simple : le pari de Cameron est très risqué pour le Royaume-Uni qui risque de voir son économie s'effondrer si les électeurs décident de quitter l'UE. Les membres du city group Cornouaille ont également planché sur la



Présentation des fonds structurels, le 20 février à Brest

défense européenne. « **Au moment où la France est engagée militairement au Mali, il nous a paru important de faire le point sur ce dossier alors que l'Union européenne brille surtout par son absence** », explique l'animateur du city group, Bruno Grall. Mais les discussions ont aussi porté sur le budget européen, sujet technique mais essentiel pour comprendre les enjeux européens.

Le 20 février, il était question des fonds structurels européens au city group de Brest, animé par Andrew Lincoln. Pierre Karleskind, vice-président de la Région chargé des affaires européennes, a présenté les politiques structurelles européennes.

Souvent complexes, ces politiques sont pourtant essentielles pour le développement

de l'Union européenne. Mises en place dans la foulée du traité de Maastricht, elles sont le pendant social et économique du grand marché. Elles visent à aider les régions les moins développées mais aussi à favoriser les échanges transfrontaliers, notamment entre les rives de la Manche. Elles sont la traduction concrète des politiques européennes dans les territoires. 🌸

Interview

Break the chain

Avec Ginny Hekinian

« **On n'a pas fini d'en parler... et de lutter contre les violences faites aux femmes** », a rappelé Ginny Hekinian à l'occasion du flash mob organisé, le 14 février, à Brest dans le cadre de l'opération **One Billion Rising**.

Cap Finistère : Quelle était la signification du flashmob qui s'est déroulé à Brest le 14 février ?

Ginny Hekinian : Il s'inscrivait dans l'opération **One Billion Rising** lancé par l'association américaine **V Day**. A l'occasion du 15^e anniversaire de la naissance de ce mouvement, partout dans le monde, des manifestations ont été organisées pour danser sur la musique de la chanson « **Break the chain** » (**Briser les chaînes**). J'ai mis en scène la pièce « **Les monologues du vagin** » dans le Finistère. C'est ainsi que j'ai rencontré de nombreuses militantes

féministes. Le **Planning Familial** et l'association **Femmes Tout Court** ont accepté de participer à cette manifestation à Brest et elles ont proposé l'idée de ce flash mob qui a rassemblé près de 160 personnes. Beaucoup de femmes, mais aussi des hommes.

Cap Finistère : Quel est le sens de ce mouvement mondial ?

Ginny Hekinian : Le monde est malade des violences faites aux femmes. Selon l'ONU, un tiers des femmes dans le monde sont ou seront victimes de violences ou de harcèlement. Il faut bien avoir conscience que dans certains pays en guerre, et je pense particulièrement au Congo, le viol des femmes est utilisé comme une arme de guerre. En France 122 femmes sont mortes sous les coups de leurs compagnons en 2012. Et ce chiffre reste très stable depuis des années. « **Break the chain** » signifie qu'il est temps de casser l'enchaînement des violences, d'en parler plus fort, et de dénoncer ce phénomène. Si 122 femmes sont mortes, c'est parce

que nous avons été aveugles ou muets et que nous n'avons pas su intervenir à temps. Il faut signaler les abus lorsque nous en sommes les témoins. Il faut bien se rendre compte aussi que des enfants sont témoins de ces violences et qu'ils risquent ensuite de reproduire ce genre de comportements. Il faut donc travailler sur l'éducation et réfléchir à casser les stéréotypes qui veulent que les garçons soient violents et les filles soumises.

Cap Finistère : Le 14 février va-t-il devenir une journée mondiale de dénonciation des violences faites aux femmes ?

Ginny Hekinian : C'est trop tôt pour le dire mais cette année dans 197 pays et dans cinquante villes de France des manifestations ont été organisées pour dénoncer les violences faites aux femmes. En ce jour de Saint Valentin, il était important de dire « **laisser les femmes et les filles vivre et s'épanouir en sécurité** ». 🌸



Agenda

8 mars

18h45 : Conseil fédéral au local du PS à Brest.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 992 - Vendredi 1^{er} mars 2013
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Disparition

C'est avec une profonde tristesse que la Fédération du Finistère du Parti Socialiste, ainsi que les militants de la section de Daoulas, ont appris le décès de Lucien Cevaër, maire de l'Hôpital-Camfrout.

Ils s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

« Lucien Cevaër a apporté beaucoup, avec son équipe municipale, à la commune de l'Hôpital-Camfrout et à ses concitoyens. La vie démocratique et citoyenne de notre département a perdu un de ses acteurs les plus engagés », a rappelé dans un communiqué, Yves Formentin, délégué de la 6^e circonscription.

Maryvonne Blondin, présidente du groupe sur le régime de l'intermittence



La commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication et la commission des Affaires sociales du Sénat ont mis en place, le 19 février 2013, un groupe de travail sur le régime de l'intermittence dans le secteur culturel. Ce groupe, composé de 18 membres, est présidé par Maryvonne Blondin, Sénatrice du Finistère.

Dégrader n'est pas débattre



Dans la nuit du 16 au 17 février, pour la troisième fois, le local du Parti Socialiste de Douarnenez, a été vandalisé. « Attachés au respect du droit d'expression et à la pluralité des opinions, nous ne pouvons accepter ces dégradations qui ne relèvent pas du débat démocratique », a rappelé Yannick Poulhazan, secrétaire de la section du pays de Douarnenez.

« Ces actes ne peuvent faire avancer la cause que prétendent défendre quelques individus préférent l'incivilité au débat responsable et républicain. Cette vision de la politique n'est pas la nôtre. La tolérance, c'est le

respect mutuel ». Le secrétaire de la section du Parti Socialiste du pays de Douarnenez a appelé le collectif douarneniste opposé à ce projet d'aéroport « à se désolidariser de ces actions de dégradation ».

Annonces légales & judiciaires

LCE CABINET HASCOËT SOCIÉTÉ D'AVOCATS

20, Quai du Commandant Malbert
29200 BREST

Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

JONCOURT

SARL au capital de 25 500 euros
Siège social : Coat Menguy - Ploujean

29600 MORLAIX

479 057 085 RCS BREST

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 janvier 2013, les associés statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
La Gérance.

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE -S.J.F.A.

Société d'Avocats

66, rue de Pont l'Abbé

29000 QUIMPER

Tél. 98 55 40 68 - Fax 98 55 62 28

CULTURAVINO

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 000 euros

Siège social : Pôle commercial QUAI 29
29170 PLEUVEN

SIREN en cours RCS QUIMPER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PLEUVEN du 28 janvier 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale :
CULTURAVINO.

Siège social : Pôle commercial QUAI 29
- 29170 PLEUVEN.

Objet social : L'achat et la vente de vins, spiritueux, liqueurs, eaux-de-vie et de toutes boissons alcoolisées ou non, et toutes activités annexes et accessoires.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros.

Gérance : Madame Anne-Sophie GUILLOUX demeurant 4, rue des Ajoncs - 29950 GOUESNACH, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER.

Pour avis,
La Gérance.

SARL LA GALERIE DES DOCKS

SARL au capital de 2 000 euros

Quai Éric Tabarly - 29200 BREST

RCS BREST 749 893 384

L'Assemblée Extraordinaire du 14 janvier 2013 a pris acte de la démission de la gérante Madame BOTTE Fabienne.

Monsieur LEROUX Dominique demeurant 1, rue Chevalier D'Assas - 29200 BREST est nommé gérant pour une durée indéterminée.

Pour avis,
La Gérance.

SARL RÉNOVATION DE L'HABITAT

Capital de 1 000 euros

Siège social : 1, rue Amiral Nielly

29200 BREST

RCS BREST 478 890 544

L'Assemblée du 14 janvier 2013 a décidé suite au décès de Monsieur Pascal HERMANN, co-gérant de la société, la continuité de l'activité avec les deux autres co-gérants : Monsieur Éric CHAILLOU et Monsieur Claude LEYDET.

Pour avis,
La Gérance.

LCE CABINET HASCOËT SOCIÉTÉ D'AVOCATS

20, Quai du Commandant Malbert
29200 BREST

Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

JONCOURT

SARL au capital de 25 500 euros
Siège social : Coat Menguy - Ploujean

29600 MORLAIX

479 057 085 RCS BREST

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 janvier 2013, les associés statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
La Gérance.

Suivant acte reçu par Maître Marie-Agnès BROUDEUR, le 27 décembre 2012, enregistré au Service des Impôts des entreprises de MORLAIX, le 9 janvier 2013, Bordereau n° 2013/24 Case n° 3,

Monsieur Louis-Joseph-Marie KERBRAT et Madame Jeannine Gabrielle Yvonne Josephé ROLLAND, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-SAUVEUR (29400) Pen Ar Menez,

Ont donné la pleine propriété à
Madame Pascale Françoise Annick KERBRAT, demeurant à MONTBÉLIARD (25200) 16, rue des Sources,

Monsieur Régis KERBRAT demeurant à LASSERRE (31530) 14, rue des Jardins,

Madame Macla Anne Marie KERBRAT demeurant à VENZOLASCA (20215) 85, Marines de Venzolasca,

Le fonds de commerce de BARCRÉPERIE, exploité à COMMANA (29450) lieudit Stamadec, connu sous le nom de CRÉPERIE DU LAC.

Ledit fonds ayant été évalué à la somme de CINQUANTE-SIX MILLE EUROS (56 000 euros),

Entrée en jouissance à compter du 27 décembre 2012.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître BROUDEUR, Notaire à PLEYBER-CHRIST, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion,
Maître Marie-Agnès BROUDEUR.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 1^{er} février 2013 à PLOUGASTEL-DAOULAS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale :

ABEILLE SERVICE.

Siège social : 185, rue Van Gogh - 29470 PLOUGASTEL-DAOULAS.

Objet social : Plomberie, sanitaire, traitement des eaux, revêtements des sols et des murs.

Durée : 99 ans.

Capital social : 64 000 euros par apports de 10 000 euros en numéraire et 52 000 euros en nature.

Gérance : Monsieur Olivier SIMON demeurant 6, Toull Ar Rannig - 29470 PLOUGASTEL-DAOULAS.

Immatriculation : RCS de BREST.

Pour avis,
Le Gérant.

Ce numéro a été imprimé à
4 800 exemplaires